

# Conservatoire de Lyon



**CONSERVATOIRE DE LYON-THÉÂTRE**  
**CONCOURS D'ENTRÉE 2020**

Parcours préparatoire aux écoles supérieures  
Cycle d'orientation professionnelle

Agréé par le Ministère de la culture

Épreuves du 4 au 17 septembre 2020  
Inscriptions en ligne du 6 au 23 juillet  
[www.conservatoire-lyon.fr](http://www.conservatoire-lyon.fr)

Photo Emile Zeisig/mascarille.com/cabaret Pasolini mise en scène Laurent Fréchuret

## PPES-COP

Parcours préparatoire aux écoles supérieures - cycle d'orientation professionnelle

## DÉROULEMENT

Le parcours est organisé en 2 années d'enseignement, représentant au moins 1500h d'enseignement collectif, réparties en 4 semestres

Il comprend divers cours, modules, ateliers, classes de maitres, et mises en situations professionnelles sous forme de présentations publiques au sein des théâtres partenaires, ainsi que des temps spécifiques de préparation aux concours d'entrée dans les Écoles supérieures, dès la première année. Sont abordées dans le parcours, l'interprétation, la dramaturgie au service du jeu et de la mise en scène, la culture artistique et théâtrale, le travail du corps de l'espace et du mouvement, de la voix, les écritures dramatiques et les écritures de plateau, le rapport au jeu filmé, connaissance de l'environnement socio-économique du monde théâtral, etc.

La validation de chaque cours et module est faite par contrôle continu, chaque validation crédite un nombre d'heures d'enseignement dans le parcours de l'étudiant.

Une convention de partenariat pédagogique signée entre le Conservatoire de Lyon et l'Université Lyon 2, département Arts de la Scène, de l'Image et de l'Écran, facilite, pour les étudiants motivés, la poursuite d'un double parcours au sein des deux établissements. Le DET- Diplôme d'Études Théâtrales - est présenté à la fin de la deuxième année. Il est attribué sur la base du contrôle continu et d'un examen sur épreuves devant un jury comportant la réalisation d'un projet personnel, la rédaction d'un écrit, une épreuve d'interprétation dirigée et un entretien avec jury.

Les élèves ont le statut d'étudiant.

## **CONCOURS D'ENTRÉE 2020 du 4 au 17 septembre 2020**

### **> INSCRIPTION AU CONCOURS D'ENTRÉE**

Du 6 juillet à 9h au 23 juillet 2020 à minuit en ligne sur [www.conservatoire-lyon.fr](http://www.conservatoire-lyon.fr)

Frais de concours : 35 € (sous réserve modifications)

Conditions d'inscriptions :

- Pas de conditions de résidence
- Avoir entre 17 et 24 ans le 30 septembre 2020, ne plus être lycéen (bac non obligatoire) et justifier d'au moins une année de pratique théâtrale au sein d'un conservatoire, en 1er cycle minimum, un cours de théâtre, ou un atelier de formation dispensé par une compagnie théâtrale. À défaut, justifier d'au moins trois années de pratique théâtrale au sein d'une option lourde d'un lycée.

### **> CALENDRIER ET CONTENU DES ÉPREUVES DU CONCOURS PPES-COP**

ADMISSIBILITÉ entre le 4 et le 11 septembre 2020

Les convocations seront affichées sur [www.conservatoire-lyon.fr](http://www.conservatoire-lyon.fr) à partir du 28 juillet à 14h.

Les candidats ne recevront pas de convocation individuelle par courrier ou par mail.

Chaque candidat aura préparé :

- un monologue à choisir parmi une liste de 8 propositions publiées en ligne au moment des inscriptions - durée 2 mn environ
- un parcours libre qui devra être soit un autre monologue théâtral, soit une scène à deux sans limite de répertoire, soit un écrit personnel, soit un texte non théâtral - durée maxi 3mn. S'il s'agit d'une prestation avec un partenaire, il conviendra de respecter les règles de distanciation liées au COVID (2m minimum).

Le jury auditionnera ces deux morceaux, en se réservant le droit de couper les candidats si le temps limite est dépassé. L'audition sera suivie ou précédée d'un entretien avec le jury portant sur les motivations et les connaissances du candidat. Les candidats n'ayant pas appris leurs textes par cœur seront éliminés d'office.

### **ADMISSION SOUS FORME D'UNE JOURNÉE DE TRAVAIL DIRIGÉ**

Soit le 14, le 15, le 16 ou le 17 septembre de 10h à 18h

Travaux encadrés par des membres du jury et par des membres de l'équipe pédagogique. À l'issue de ces journées, après délibération, le jury publiera la liste des élèves définitivement admis au conservatoire.